

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2019

**CRÉATION D'UNE PRIME POUR LE CLIMAT ET DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE - (N° 2352)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 35

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 22, supprimer le mot :

« significativement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le mot « significativement » n'a juridiquement pas de sens.